M.lle Gravisse
de Utrecht.

Copie
A La Haye ce 29.e Janv. 1670.

Mademoiselle;

J'avoÿ grand peine à vous expliquer combien j'aÿ eſté
et ſuis troiſtié de la perte inopinée que nous venons
de faire de Celle que je n'oſe plus nommer, pour
ne point en renouveller par le regret. Pardonnez
moÿ ſ'il vous plaist, la liberté de ma parole de
Vous. Je meſtimois engagé par la bonne volonté
dont la paivre defunct a daigné m'honorer, juſques
à m'envoÿer appeller ſur ſ'eſtre de ſon departt, lors-
que je m'imagine que ſon coeur luÿ a dit, que nous
ne verrions plus. Ce que j'en ſens Mademle me
faict juger ce que vous en devez ſouffrir, et cela
eſt naturel. Mais il eſt queſtion de mettre en
uſage le ſurnaturel dont Dieu vous a doüé. vous
entendez bien. Mademoiſelle, quelle ſont les graces
dont je vous conſeille de vous pervaloir en ce beſoin
Je prie Dieu de vous les augmenter de plus en plus
à ſon honneur et voſtre conſolation, et ſans plus de
vous ennüÿer ſur ce triſte ſujet, je demeure de tout
mon coeur,

Mademoiſelle;

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 295-296
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6728b